

Consumer and
Corporate Affairs Canada
Legal Metrology

Consommation et Corporations Canada Métrologie légale

APPROVAL No. - Nº D'APPROBATION

S.WA-2159 Rev. 1

OCT 2 1 1991

NOTICE OF APPROVAL

Issued by statutory authority of the Minister of Consumer and Corporate Affairs Canada for (category of device):

Diesel-Gasoline Dispenser

AVIS D'APPROBATION

Émis en vertu du pouvoir statutaire du Ministre de Consommation et Corporations Canada, pour (catégorie d'appareil):

Distributeur d'essence et de diesel

APPLICANT / REQUÉRANT:

Tokheim of Canada Limited 40 Sharp Road, P.O. Box 1120 Brighton, Ontario K0K 1H0

MANUFACTURER / FABRICANT:

Tokheim Corporation Fort Wayne, Indiana USA 46801

MODEL(S) / MODÈLE(S):

SERIES/Série 300 SERIES/Série 400 SERIES/Série 600

RATING / CLASSEMENT:

5 TO/à 40 LPM(L/min) 5 TO/à 40 LPM(L/min) 5 TO/à 40 LPM(L/min)

NOTE: This approval applies only to devices, the design, composition, construction and performance of which are, in every material respect, identical to that described in the material submitted, and that are typified by samples submitted by the applicant for evaluation for approval in accordance with sections 14 and 15 of the Weights and Measures Regulations. The following is a summary of principal features only.

REMARQUE: Cette approbation ne vise que les appareils dont la conception, la composition, la construction et le rendement sont identiques, en tout point, à ceux qui sont décrits dans la documentation reçue et pour lesquels des échantillons représentatifs ont été fournis par le requérant aux fins d'évaluation, conformément aux articles 14 et 15 du Règlement sur les poids et mesures. Ce qui suit est une brève description de leurs principales caractéristiques.

SUMMARY DESCRIPTION:

The Tokheim series 300, series 400 and series 600 are electronic computing modular dispensers for gasoline and diesel.

The various models are as follows:

Model 311:

One hose on one side only, one product

Model 322:

Two hoses, one on each side, one product

Model 312:

Two hoses on one side only, two products

Model 324:

Four hoses, two on each side, two products

Model 413:

Three hoses on one side only, three products

Model 426:

Six hoses, three on each side, three products

Model 614:

Four hoses on one side only, four products

Model 628:

Eight hoses, four on each side, four products

All of the above models use a self-contained rotary pump and air separator. The suffix "RC" after the above model numbers signifies a remote submersible centrifugal pump that is of a design that does not pump air or vapour entrained at the pump suction.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

Les distributeurs Tokheim des séries 300, 400 et 600 sont des distributeurs modulaires électroniques à fonction de calcul destinés à la vente de l'essence et du diesel.

Les divers modèles sont les suivants:

Modèle 3111:

Un flexible monté sur un côté, un produit;

Modèle 322:

Deux flexibles, un de chaque côté, un produit:

Modèle 312:

Deux flexibles montés sur un côté, deux produits;

Modèle 324:

Quatre flexibles, deux montés sur chaque côté, deux produits;

Modèle 413:

Trois flexibles montés sur un côté, trois produits;

Modèle 426:

Six flexibles, trois montés sur chaque côté, trois produits;

Modèle 614:

Quatre flexibles montés sur un côté, quatre produits;

Modèle 628:

Huit flexibles, quatre montés sur chaque côté, quatre produits.

Tous les modèles décrits ci-haut comprennent une pompe rotative autonome ainsi qu'un séparateur d'air. Lorsque ces modèles sont pourvus d'une pompe centrifuge submersible, le numéro de modèle est suivi du suffixe "RC".

SUMMARY DESCRIPTION: (Continued)

All models employ one Tokheim meter per hose. A Tokheim model 88D dual channel pulser is connected to each meter. The register has one total volume and one total sale display per side, with an individual price per litre display for each hose. Only one hose per side can be used for each delivery. Preset dollar selection is available in the amount of \$1., \$5., \$10. and \$20.00. Displays and presets accessible to the manager (by four digit security code or keyed access) include price changes, maximum delivery, running and shift totals, etc.

The suffix "K" added to the model number indicates Cash/Credit or two tier pricing. This option necessitates additional price per litre displays and additional "push to start" buttons only. All hydraulics remain unchanged.

The suffix "T" indicates a Dispenser Payment Terminal. This option enables the customer to pay at the dispenser via credit card or debit card. Additional parts on the dispenser include a keypad, a magnetic stripe card reader, and a receipt printer. This option is available only on the 400 and 600 series.

The eight position dip switch mounted on the computer board in the register controls basic parameters preset by the manufacturer. This switch is sealed against use by a clear, hard plastic cover bonded permanently to the switch. The computer board, to which the dip switch is hard-wired, is sealed against removal.

DESCRIPTION SOMMAIRE: (Suite)

Tous les modèles sont munis d'un compteur Tokheim par flexible de distribution et chaque compteur est relié à un pulseur à deux voies Tokheim, modèle 88D. indicateur de volume et un indicateur de prix total sont prévus sur chaque face du totalisateur qui comprend également un indicateur de prix par litre pour chaque flexible de distribution. Un seul flexible par côté peut servir pour chaque livraison. L'appareil offre un choix de rédétermination du prix de la livraison aux montants de \$1., \$5., \$10. et \$20. dollars. Les commandes d'affichage et de prédétermination accessibles au gérant à l'aide d'un code de sécurité à 4 chiffres ou d'une clé d'accès comprennent les changements de prix, les valeurs de livraison maximale, les totaux cumulatifs et les totaux par période de travail.

Le suffixe "K" ajouté au numéro de modèle indique l'option comptant/crédit ou la facturation à deux paliers. Cette option exige l'emploi d'indicateurs de prix par litre et de boutons-poussoirs de mise en marche supplémentaires. Tous les composants hydrauliques demeurent les mêmes.

Le suffixe "T" désigne un terminal de paiement de distributeur. Cette option permet au client d'acquitter la facture au distributeur à l'aide d'une carte de crédit ou d'une carte de débit. Le distributeur comporte également un bloc de touches, un lecteur de badge d'identification et une imprimante de reçus. Seuls les distributeurs des séries 400 et 600 offrent cette option.

L'interrupteur DIP à huit positions monté sur la carte de circuits de l'ordinateur dans l'enregistreur contrôle les paramètres de base préétablis par le fabricant. L'accès à l'interrupteur est interdit grâce au couvercle en plastique transparent et dur collé en permanence sur l'interrupteur afin de le sceller. La carte de l'ordinateur à laquelle l'interrupteur DIP est câblé est plombée afin d'empêcher son retrait.

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval is hereby granted accordingly pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation, use and manner of use in trade of devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Installation and use requirements are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. A verification of conformity is required in addition to this approval. Inquiries regarding inspection and verification should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada.

OCT 2 1 1991

W.R. Virtue

Chief, Legal Metrology Laboratories

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement du (des) type(s) d'appareils identifié(s) ci-dessus, ayant fait l'objet d'une évaluation conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures, la présente approbation est accordée en application du paragraphe 3(1) de ladite Loi.

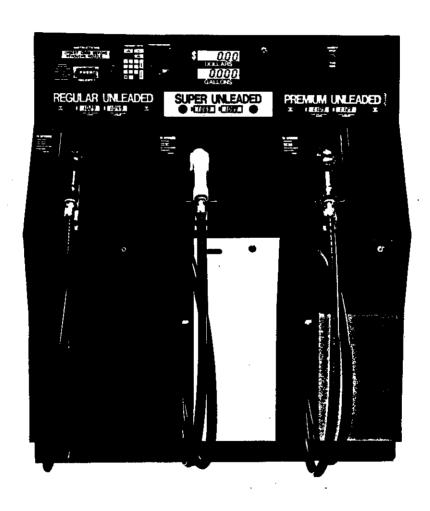
Le marquage, l'installation et l'utilisation des appareils sont soumis à l'inspection conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures. Les exigences de marquage sont définies dans les articles 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences d'installation et d'utilisation sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement. Une vérification de conformité est requise. Toute question sur l'inspection et la vérification de conformité doit être adressée au bureau local de Consommation et Corporations Canada.

Date

Chef, Laboratoires de la Métrologie légale

Project/Projet: AP-VL-91-0040

File/Dossier: 06953



Tokheim Model 426